

**Liste des délibérations**

N° de l'acte	Titre	Vote
DD61092024	Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2024	Approuvé à la majorité, 5 abstentions
DD62092024	Admission en non-valeur des créances irrécouvrables	Approuvé à l'unanimité
DD63092024	Pouvoirs du maire – Délégation du Conseil municipal – Décisions d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables	Approuvé à l'unanimité
DD64092024	Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants	Approuvé à l'unanimité
DD65092024	Fixation des durées d'amortissement – Tous budgets	Approuvé à l'unanimité
DD66092024	Budget annexe local médical - Décision modificative n° 1	Approuvé à l'unanimité
DD67092024	Budget annexe restauration - Décision modificative n° 2	Approuvé à l'unanimité
DD68092024	Modification de l'assiette du chemin rural au lieu-dit « la Bétussie »	Approuvé à l'unanimité
DD69092024	Accord pour la réalisation et le référencement d'une bâche incendie sur le domaine privé de la SCI « Domaine de la Gauderie », allée du Château à Sanilhac, avec une convention de mise à disposition du point d'eau incendie	Approuvé à l'unanimité
DD70092024	Présentation du rapport de gestion 2023 de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Isle-Manoire	Prend acte

Publié et affiché à Sanilhac, le 30 septembre 2024.

Jean Louis AMELIN, maire.



**Commune de Sanilhac**

2, rue de la Mairie Notre Dame de Sanilhac CS 10133 Sanilhac / 24051 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tél : 05 53 53 31 12 - Fax : 05 53 09 43 16 / mairie@sanilhac-perigord.fr / www.sanilhac-perigord.fr

Mairie déléguée de Breuilh Le Bourg-Breuilh  
24380 SANILHAC / Tél et Fax : 05 53 46 68 36

Mairie déléguée de Marsaneix Le Bourg-Marsaneix  
24750 SANILHAC / Tél : 05 53 08 98 10 - Fax : 05 53 07 18 64